



Master 2

Droit notarial

Finalité

Offrir une formation de haut niveau pour renforcer les connaissances fondamentales conduisant à l'activité de notaire et aux métiers du patrimoine



Une formation juridique de haut niveau

La formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le M2 Droit notarial appartient à une **filière réglementée à l'organisation unique et originale** qui conduit à la **profession de notaire** : en effet, le M2 constitue en même temps la première année du **Diplôme supérieur du notariat (DSN)** et l'obtention du M2 donne de plein droit accès à la poursuite du DSN au sein de semestrialités consacrées aux principales branches du droit notarial et durant lesquelles l'étudiant est notaire-stagiaire (V. art. 41 et s. du Décret du 5 juill. 1973).

Le M2 notarial constitue donc une **année charnière** dont le but est de **renforcer les connaissances fondamentales** de l'étudiant tout en commençant à le familiariser avec la technique et la pratique notariale. L'objectif est de donner à l'étudiant dans tous les domaines concernant **l'activité notariale** des bases solides et complètes pour asseoir la poursuite de sa formation à travers les semestrialités. La quasi-totalité des étudiants qui choisissent le M2 notarial ont pour objectif la profession de notaire. L'obtention du DSN leur permet de devenir notaire assistant et de pouvoir, pour ceux qui le souhaitent, solliciter leur nomination comme notaire.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Approfondissement ou acquisition des savoirs juridiques correspondant aux métiers du notariat et plus particulièrement à la fonction de notaire ;
- application de ces savoirs, notamment sous forme d'initiation au conseil juridique ou à la rédaction d'actes dans l'ensemble des domaines couverts par la fonction notariale, ainsi qu'à la liquidation des régimes matrimoniaux et des successions ;
- maîtrise de l'anglais ;
- aptitude à faire une consultation juridique ou un écrit type mémoire ;
- développement de l'aisance dans la prise de parole en public ;
- apprentissage du travail en équipe.

CHIFFRES CLÉS

- **20 à 25 étudiants** par promotion environ
- **370 heures de cours**
- **Taux de réussite** entre 90 % et 95 %
- Une dizaine **d'intervenants praticiens**



Les débouchés

SECTEURS D'ACTIVITÉ OU TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le M2 notarial constitue en même temps la première année du **Diplôme Supérieur du Notariat** (filiale réglementée) menant aux fonctions de notaire. A côté de l'option professionnalisante, il comprend également une option "recherche" qui peut conduire à la rédaction d'une thèse.

L'étudiant peut également prétendre à l'obtention du M2 notarial afin d'avoir une bonne spécialisation patrimoniale généraliste lui permettant d'accéder à d'autres métiers nécessitant des connaissances juridiques dans la gestion du patrimoine.

3

LE DIPLÔME SUPÉRIEUR DE NOTARIAT

(DSN)

Le Diplôme Supérieur du Notariat est une voie d'accès à la profession de notaire associant une formation universitaire sous forme de journées de formation et un stage professionnel d'une durée de 2 ans.

Il est délivré par les Universités ayant passé, à cette fin, une convention avec le Centre National de l'Enseignement Professionnel Notarial. Une antenne du DSN relevant du Centre de Formation professionnelle des Notaires de Lyon existe à Grenoble.

TÉMOIGNAGE

« Désormais notaire stagiaire dans une étude grenobloise, j'achève ma dernière semestrialité de DSN. J'ai acquis les bases du métier de notaire dans le cadre du M2 droit notarial de Grenoble grâce à l'enseignement de matières très variées dont j'ai apprécié qu'elle soient largement dispensées dans un souci pratique qui m'a aidé dans le choix de mon orientation professionnelle. En outre, j'ai eu le plaisir cette année là de visiter le Conseil Supérieur du Notariat à Paris lors d'une réunion annuelle de l'Association Nationale des Etudiants Notaires à laquelle j'ai participé avec d'autres camarades en tant que déléguée de ma promo »
(Laetitia CORMOD, promotion 2008-2009).



Une formation à la fois pratique et théorique

Organisation pédagogique

UE 1	Droit notarial de la famille Droit patrimonial de la famille Droit extrapatrimonial de la famille Pratique des régimes matrimoniaux Fiscalité appliquée au patrimoine familial	30 heures 10 heures 30 heures 15 heures
UE 2	Droit notarial de l'immeuble Droit immobilier et de la vente immobilière Droit de l'urbanisme et de la construction Servitudes en droit privé et public Vente et fiscalité immobilière Pratique des sûretés et de la publicité foncière	30 heures 20 heures 5 heures 20 heures 10 heures
UE 3	Droit notarial de l'activité économique Droit commercial notarial Droit bancaire et financier – droit du crédit Création, acquisition, cession et transmission de l'entreprise Comptabilité Droit rural Pratique du droit rural	20 heures 10 heures 25 heures 15 heures 15 heures 10 heures
UE 4	Droit international privé notarial Droit international privé notarial Problèmes pratiques du droit international privé	15 heures 10 heures
UE 5	Droit professionnel et pratique notariale Déontologie et statut professionnel Initiation à la gestion de patrimoine Pratique notariale du droit des collectivités locales Droit des contrats et techniques contractuelles Anglais	10 heures 10 heures 10 heures 20 heures 20 heures
UE 6	Stage et mémoire Stage en office notarial ou dans une administration liée de près au notariat Mémoire et méthodologie du mémoire	5 heures

DESCRIPTIF DES COURS

UE 1

Objectif :

Révision et acquisition des connaissances fondamentales pour le notariat en matière de droit de la famille ; initiation à la pratique notariale ; mise en pratique des connaissances ; développement à l'aptitude à analyser une situation juridique dans sa globalité et en fonction des objectifs poursuivis.

Contenu (mots-clés) :

droit de la famille patrimonial et extrapatrimonial : régimes matrimoniaux, successions, libéralités, indivision, capacité, divorce, filiation, fiscalité.

UE 2

Objectif :

Révision et acquisition des connaissances fondamentales en matière immobilière ; initiation à la pratique notariale ; mise en pratique des connaissances ; développement à l'aptitude à analyser une situation juridique dans sa globalité et en fonction des objectifs poursuivis.

Contenu (mots-clés) :

droit immobilier, vente immobilière, droit de l'urbanisme et de la construction, droit des biens, servitudes, droit des sûretés et de la publicité foncière, fiscalité.

UE 3

Objectif :

Révision et acquisition des connaissances fondamentales en matière de droit lié à l'activité économique commerciale, artisanale, libérale ou agricole ; initiation à la pratique notariale ; mise en pratique des connaissances ; développement à l'aptitude à analyser une situation juridique dans sa globalité et en fonction des objectifs poursuivis.

Contenu (mots-clés) :

droit commercial, bail commercial, cession de fonds, location gérance, statut de l'entrepreneur, droit des sociétés, création, acquisition, cession et transmission de l'entreprise, fiscalité, comptabilité, droit rural, droit du crédit.

UE 4

Objectif :

Révision et acquisition des connaissances fondamentales en matière de droit international privé ; connaissances des principales conventions internationales utiles au notariat.

Contenu (mots-clés) :

droit international privé, conventions internationales, droit européen, mariage, pacs, régimes matrimoniaux, successions, contrats.

UE 5

Objectif :

développement et transmission d'un savoir-faire propre au notariat (déontologie et droit professionnel), ouverture de l'étudiant à une culture juridique propre au notariat.

Contenu (mots-clés) :

statut professionnel, déontologie notariale, responsabilité civile professionnelle

Connaissance de l'environnement notarial :

initiation à la gestion du patrimoine, droit des collectivités territoriales, initiation à la rédaction de contrats, langues étrangères.

UE 6

Objectif :

mise au contact de la pratique ; développement des capacités de travail collectif et individuel ; développement de la rigueur.

Contenu (mots-clés) :

stage (principalement en office notarial) ; rédaction d'un mémoire en binôme ou seul, sous la direction d'un enseignant-chercheur tuteur.



Un réseau universitaire et professionnel solide

Les atouts

ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE

La formation est adossée au Centre de Recherches Juridiques (CRJ) de la Faculté de Droit de Grenoble.

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Le partenariat avec le notarial local – particulièrement avec la Chambre des Notaires de l'Isère – est très étroit. Non seulement les notaires participent très activement aux enseignements

dispensés et à la fixation des programmes, mais la même équipe pédagogique se retrouve aussi pour la préparation et le déroulement des journées organisées pour le Diplôme Supérieur de Notariat (DSN) dont le M2 Droit Notarial constitue la première année.

Le lien avec le Centre de Formation Professionnelle Notariale de Lyon est également constant et se fait en parfaite coopération puisque le Diplôme Supérieur du Notariat est organisé conjointement par l'Université Pierre-Mendès-France à Grenoble et le CFPN de Lyon.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

F. COHET-CORDEY (Maître de conférences), M. FARGE (Maître de conférences), F. HEBERT (Professeur associé, secrétaire général de la Chambre des notaires), P. MURAT (Professeur), H. DE TARDE, (Maître de conférence).

INTERVENANTS PROFESSIONNELS

M. D. BERANGER (notaire) Mme S. CHEF d'HÔTEL-DIEVAL(notaire), P. GALVES (notaire), L. GIRAUD (notaire), L. MOREAU, (notaire) D. NAZ (notaire), N. NICOLAÏDES (notaire), B. PACAUD (notaire), Y. SERPINET (notaire).

ÉVALUATION

Sur une échelle de notation couvrant les notes A+, A, B et C, cette spécialité a été évaluée « A » par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES). Cette dernière a notamment salué la qualité des universitaires, très actifs en droit immobilier ainsi que les liens avec le secteur professionnel concerné.



Conditions d'accès

PUBLIC

La formation est ouverte aux étudiants en formation initiale et en formation continue. Elle est accessible aux étudiants titulaires d'un M1 « Droit privé » et les personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente. Des pré-requis sont exigés, en matière de régimes matrimoniaux, notamment.

SÉLECTION

7

Le recrutement s'effectue sur dossier. Il doit rassembler notamment les relevés de notes des années d'études précédentes, une lettre de motivation et un CV. L'avis final de la commission se fonde sur la qualité du cursus universitaire antérieur du candidat, la clarté et la pertinence du projet professionnel ainsi que la motivation pour la profession notariale.

CANDIDATURE

Les dossiers sont à constituer en ligne sur le site de la Faculté de Droit de Grenoble, à partir de début avril.

ORGANISATION GLOBALE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- La rentrée universitaire a généralement lieu dans la troisième semaine de septembre.
- Les cours se terminent mi-avril.
- Les examens se déroulent environ entre mi-mai et mi-juin pour la première session et en septembre pour la deuxième session.
- Les stages (6 semaines minimum) peuvent débuter à la mi-juin.
- Les mémoires peuvent être soutenus en juillet ou en septembre dans le cadre d'une journée collective pour tous les candidats.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

M2 Droit notarial

Directeur de spécialité : Pierre MURAT, Professeur de droit privé

La spécialité « Droit notarial » fait partie du Master *Droit privé* dirigé par Cédric RIBEYRE, Professeur de droit privé. Elle dispose à la fois du label « professionnel » et du label « recherche ».

Contact administratif :

Université Pierre-Mendès-France

Faculté de Droit

Scolarité du M2 Droit notarial

BP47

38040 GRENOBLE Cedex 9

Téléphone : 04 76 82 55 05

Courriel : Veronique.Thiers@upmf-grenoble.fr

Site web de la Faculté de Droit de Grenoble : <http://www.facdroid-grenoble.org>

Master 2

Droit notarial

*La Faculté de Droit de Grenoble est une composante
de l'Université Pierre-Mendès-France.*

upmf
Grenoble
Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines

FACULTÉ DE
DROIT
GRENOBLE